



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°75-2024-013

PUBLIÉ LE 9 JANVIER 2024

# Sommaire

## Préfecture de Police /

|   |         |
|---|---------|
| 75-2024-01-08-00005 - Arrêté n° 2024-00016 Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques. (1 page) | Page 3  |
| 75-2024-01-08-00006 - Arrêté n° 2024-00017 Portant délivrance du certificat de compétences de formateur aux premiers secours. (1 page)              | Page 5  |
| 75-2024-01-08-00007 - Arrêté n° 2024-00018 Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques. (1 page) | Page 7  |
| 75-2024-01-08-00008 - Arrêté n° 2024-00019 Portant délivrance du certificat de compétences de formateur aux premiers secours. (2 pages)             | Page 9  |
| 75-2024-01-08-00009 - Arrêté n° 2024-00020 Portant délivrance du certificat de compétences de formateur aux premiers secours. (1 page)              | Page 12 |
| 75-2024-01-08-00010 - Arrêté n° 2024-00021 Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques. (1 page) | Page 14 |
| 75-2024-01-08-00011 - Arrêté n° 2024-00022 Portant délivrance du certificat de compétences de formateur aux premiers secours. (1 page)              | Page 16 |
| 75-2024-01-08-00012 - Arrêté n° 2024-00023 Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques. (1 page) | Page 18 |
| 75-2024-01-08-00013 - Arrêté n° 2024-00024 Portant délivrance du certificat de compétences de formateur aux premiers secours. (1 page)              | Page 20 |

Préfecture de Police

75-2024-01-08-00005

Arrêté n° 2024-00016 Portant délivrance du  
certificat de compétences de formateur en  
prévention et secours civiques.

Arrêté N° 2024-00016

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

**Vu** l'arrêté du 4 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » ;

**Vu** l'annexe 230058 du 10 novembre 2023 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

**Vu** le procès-verbal en date du 04 décembre 2023 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques,

Arrête :

**Article 1er**

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » organisée par la Croix-Rouge Française, à MONTRouGE (92), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| M. BOUTEILLE Brice (Paris)      | Mme FAGES Sandy (Haute-Garonne)             |
| M. CHABIR Rainier (Paris)       | Mme LEPERDRIEL Élodie (Eure-et-Loir)        |
| Mme DEARBIEUX Raphaële (Manche) | Mme PAYELLE -- LIARD Clara (Hauts-de-Seine) |
| Mme DESMORTREUX Léna (Manche)   | Mme PÉROT Marie (Allier)                    |
| Mme DUGOURGEOT Laurine (Doubs)  | Mme SEVRAIN Lisa (Moselle)                  |

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 08/01/2024

Pour le préfet de Police  
Pour le préfet, Secrétaire général  
de la Zone de défense et de sécurité,  
Le chef du Département Sécurité Défense

**Signé** : Colonel Sébastien ALVAREZ

Préfecture de Police

75-2024-01-08-00006

Arrêté n° 2024-00017 Portant délivrance du  
certificat de compétences de formateur aux  
premiers secours.

Arrêté N° 2024-00017

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur aux premiers secours.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

**Vu** l'arrêté du 3 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » ;

**Vu** l'annexe 230059 du 10 novembre 2023 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours (PAE-FPS) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

**Vu** le procès-verbal en date du 04 décembre 2023 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours,

Arrête :

**Article 1er**

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » organisée par la Délégation territoriale de Paris de la Croix-Rouge Française, à Montrouge (92), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

|  |  |
|--|--|
| M. CHEBEL Fabien (Essonne)                         | Mme LEGOURD Gabrielle (Hauts-de-Seine) |
| M. DANIEL Matthias (Paris)                         | Mme MOITRY Solène (Paris)              |
| M. DJOUAHRA Mustapha - Sofiane (Seine-Saint-Denis) | Mme SAULNIER Fanny (Hauts-de-Seine)    |
| Mme D'ORCHYMONT Julie (Marne)                      | Mme TOVAR Elisabeth (Paris)            |

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 08/01/2024

Pour le préfet de Police  
Pour le préfet, Secrétaire général  
de la Zone de défense et de sécurité,  
Le chef du Département Sécurité Défense

**Signé** : Colonel Sébastien ALVAREZ

Préfecture de Police

75-2024-01-08-00007

Arrêté n° 2024-00018 Portant délivrance du  
certificat de compétences de formateur en  
prévention et secours civiques.

Arrêté N° 2024-00018

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

**Vu** l'arrêté du 4 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » ;

**Vu** l'annexe 230064 du 10 novembre 2023 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

**Vu** le procès-verbal en date du 04 décembre 2023 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques,

Arrête :

**Article 1er**

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » organisée par l'Unité départementale d'intervention de Paris de l'Ordre de Malte France, à MONTROUGE (92), est délivrée à la personne dont le nom suit par ordre alphabétique :

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| M. AMELBONNE Alexandre (Puy-de-Dôme) | - |
|--------------------------------------|---|

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 08/01/2024

Pour le préfet de Police  
Pour le préfet, Secrétaire général  
de la Zone de défense et de sécurité,  
Le chef du Département Sécurité Défense

**Signé** : Colonel Sébastien ALVAREZ

Préfecture de Police

75-2024-01-08-00008

Arrêté n° 2024-00019 Portant délivrance du  
certificat de compétences de formateur aux  
premiers secours.

Arrêté N° 2024-00019

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur aux premiers secours.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

**Vu** l'arrêté du 3 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » ;

**Vu** l'annexe 230060 du 14 novembre 2023 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours (PAE-FPS) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

**Vu** le procès-verbal en date du 15 décembre 2023 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours,

Arrête :

**Article 1er**

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » organisée par la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris, à Valenton (94), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

|   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| M. ARTIS Antoine (Hauts-de-Seine)           | M. HENNEQUIN Rémi (Hauts-de-Seine)    |
| M. BECASSEAU Benjamin (Yonne)               | M. KLEIN Guillaume (Loire-Atlantique) |
| M. BENOIT Quentin (Val-de-Marne)            | M. LAURIE Thomas (Yvelines)           |
| M. BERRAHOU Malik (Côte-d'Or)               | M. LEDOUX Antoine (Pas-de-Calais)     |
| M. BESNIER Clément (Val-de-Marne)           | M. LOI Benjamin (Haute-Savoie)        |
| M. BOLOGNESI Jérôme (Haute-Garonne)         | M. LOUSTAUD Arnaud (Hauts-de-Seine)   |
| M. BOUDIN Paul (Haute-Savoie)               | M. MAKOVEITCHOUX Pierre (Paris)       |
| M. CARLIER Louis (Morbihan)                 | M. MAUGRAS Hugo (Seine-et-Marne)      |
| M. CHÊNÉ-FONTAINE Mathis (Loire-Atlantique) | M. MOLETTE Jonathan (Var)             |
| M. CHOPIN Mathieu (Nord)                    | M. PARAIRES Alex (Gironde)            |
| M. COSMA Alexandre (Haute-Garonne)          | M. PLOT Nicolas (Vienne)              |
| M. DAHOUI Malo (Rhône)                      | M. RENAUD Marc (Essonne)              |
| M. FERAMUS Julien (Val-de-Marne)            | M. ROCHET Hugo (Haute-Savoie)         |
| M. FLISCOUNAKIS Laurent (Essonne)           | M. SUZANNE Thomas (Indre)             |
| M. GARNIER Simon (Mayenne)                  | M. THIRARD Alexis (Calvados)          |
| M. GOBBÉ Alban (Val-de-Marne)               | M. TYRAKOWSKI Vivien (Oise)           |
| M. GRARE Rémi (Dordogne)                    | M. WENDLING Josselin (Moselle)        |
| M. HAGNERÉ Xavier (Pas-de-Calais)           |                                       |

2024-00019

## **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 08/01/2024

Pour le préfet de Police  
Pour le préfet, Secrétaire général  
de la Zone de défense et de sécurité,  
Le chef du Département Sécurité Défense

**Signé** : Colonel Sébastien ALVAREZ

2024-00019

Préfecture de Police

75-2024-01-08-00009

Arrêté n° 2024-00020 Portant délivrance du  
certificat de compétences de formateur aux  
premiers secours.

Arrêté N° 2024-00020

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur aux premiers secours.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

**Vu** l'arrêté du 3 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » ;

**Vu** l'annexe 230061 du 16 novembre 2023 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours (PAE-FPS) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

**Vu** le procès-verbal en date du 15 décembre 2023 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours,

Arrête :

**Article 1er**

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » organisée par le Comité départemental de Paris de la Fédération française de sauvetage et de secourisme, à Paris 10e (75), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

|   |  |
|---|--|
| M. BEURIANNE Thomas (Seine-Saint-Denis) | M. MATOUG Daoud (Seine-Saint-Denis)                  |
| M. BENMOUSSA Mohammed Bouchta (Essonne) | M. MONTAGNA Benoit (Seine-et-Marne)                  |
| M. CALVET Arthur (Val-de-Marne)         | M. ROBERT Alexis (Seine-Saint-Denis)                 |
| Mme DAULAUS Nadine (Val-de-Marne)       | Mme VAN VLIERBERGHE Marie-Claude (Seine-Saint-Denis) |

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 08/01/2024

Pour le préfet de Police  
Pour le préfet, Secrétaire général  
de la Zone de défense et de sécurité,  
Le chef du Département Sécurité Défense

**Signé : Colonel Sébastien ALVAREZ**

Préfecture de Police

75-2024-01-08-00010

Arrêté n° 2024-00021 Portant délivrance du  
certificat de compétences de formateur en  
prévention et secours civiques.

Arrêté N° 2024-00021

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

**Vu** l'arrêté du 4 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » ;

**Vu** l'annexe 230063 du 16 novembre 2023 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

**Vu** le procès-verbal en date du 15 décembre 2023 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques,

Arrête :

**Article 1er**

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » organisée par l'Unité départementale d'intervention de Paris de l'Ordre de Malte France, à PARIS 10E (75), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

|  |   |
|--|---|
| Mme COURT Ludivine (Tarn-et-Garonne)<br>M. MONNIER Gérald (Val-d'Oise) | M. RASTOLL Lionel (Val-de-Marne)<br>Mme SEPHO Florence (Meurthe-et-Moselle) |
|--|---|

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 08/01/2024

Pour le préfet de Police  
Pour le préfet, Secrétaire général  
de la Zone de défense et de sécurité,  
Le chef du Département Sécurité Défense

**Signé** : Colonel Sébastien ALVAREZ

Préfecture de Police

75-2024-01-08-00011

Arrêté n° 2024-00022 Portant délivrance du  
certificat de compétences de formateur aux  
premiers secours.

Arrêté N° 2024-00022

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur aux premiers secours.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

**Vu** l'arrêté du 3 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » ;

**Vu** l'annexe 230065 du 28 décembre 2023 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours (PAE-FPS) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

**Vu** le procès-verbal en date du 05 janvier 2024 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours,

Arrête :

**Article 1er**

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » organisée par la Croix-Rouge Française, à Paris 4e (75), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

|  |   |
|--|---|
| Mme AUDES Anicée (Paris)<br>M. COUTURIER Paul (Haute-Vienne)<br>Mme MARLES Sophie (Nord) | Mme ONDET Juliette (Hauts-de-Seine)<br>M. SAINT MAXENT Samuel (Oise)<br>M. SLUPOWSKI Ivan (Paris) |
|--|---|

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 08/01/2024

Pour le préfet de Police  
Pour le préfet, Secrétaire général  
de la Zone de défense et de sécurité,  
Le chef du Département Sécurité Défense

**Signé** : Colonel Sébastien ALVAREZ

Préfecture de Police

75-2024-01-08-00012

Arrêté n° 2024-00023 Portant délivrance du  
certificat de compétences de formateur en  
prévention et secours civiques.

Arrêté N° 2024-00023

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

**Vu** l'arrêté du 4 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » ;

**Vu** l'annexe 230067 du 28 décembre à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

**Vu** le procès-verbal en date du 05 janvier 2024 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques,

Arrête :

**Article 1er**

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » organisée par la Délégation territoriale du Val-de-Marne de la Croix Rouge Française, à PARIS 4E (75), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

|   |  |
|---|--|
| Mme BEDEL Camille (Val-de-Marne)<br>M. EUDES Enguerran (Val-de-Marne)<br>Mme HODJE Helidja (Val-de-Marne) | M. LAHAYE Emmanuel (Val-de-Marne)<br>Mme TCHATCHOUANG DJOMO Rosélia (Val-de-Marne) |
|---|--|

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 08/01/2024

Pour le préfet de Police  
Pour le préfet, Secrétaire général  
de la Zone de défense et de sécurité,  
Le chef du Département Sécurité Défense

**Signé** : Colonel Sébastien ALVAREZ

Préfecture de Police

75-2024-01-08-00013

Arrêté n° 2024-00024 Portant délivrance du  
certificat de compétences de formateur aux  
premiers secours.

Arrêté N° 2024-00024

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur aux premiers secours.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

**Vu** l'arrêté du 3 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » ;

**Vu** l'annexe 230066 du 28 décembre 2023 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours (PAE-FPS) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

**Vu** le procès-verbal en date du 05 janvier 2024 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours,

Arrête :

**Article 1er**

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » organisée par la Délégation territoriale de Seine-Saint-Denis de la Croix-Rouge Française, à Paris 4e (75), est délivrée à la personne dont le nom suit par ordre alphabétique :

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Mme DUEDAL Amélie (Nord) | - |
|--------------------------|---|

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 08/01/2024

Pour le préfet de Police  
Pour le préfet, Secrétaire général  
de la Zone de défense et de sécurité,  
Le chef du Département Sécurité Défense

**Signé** : Colonel Sébastien ALVAREZ